

Les effectifs des établissements du second degré hors contrat à la rentrée 2023

Numéro 67
Juin 2024

A la rentrée 2023, 1 645 élèves âgés de moins de 16 ans sont scolarisés dans un établissement privé hors contrat du 2nd degré (hors formation de type post-bac) et 1 510 élèves âgés de plus de 16 ans suivent une formation de type post-bac dans un établissement privé hors contrat du 2nd degré.

Mélanie BESNARD



SEPP
SERVICE DE L'ÉVALUATION, DE LA
PROSPECTIVE
ET DE LA PERFORMANCE

A la rentrée 2022, les modalités de recueil des effectifs des établissements privés hors contrat du 2nd degré ont évolué. En effet, les années précédentes, l'ensemble des données de ces établissements étaient saisies dans l'enquête SCOLEGE. Depuis l'année dernière, seuls les élèves de plus de 16 ans inscrits dans une formation de type post-bac ont été recensés dans cette enquête ; les élèves de moins de 16 ans ont été saisis dans SIECLE afin de rentrer dans le dispositif « Un INE pour tous », tous représentant les élèves en obligation scolaire pour le hors contrat. Du fait du changement de système d'information, même si les établissements saisissent en formation pré-bac leurs élèves de plus de 16 ans - non soumis à l'obligation scolaire - l'information ne remonte plus dans le constat. Nous ne pouvons donc plus les comptabiliser.

LES ÉLÈVES DE MOINS DE 16 ANS SUIVANT UNE FORMATION DE TYPE PRÉ-BAC

A la rentrée 2023, 1 645 élèves sont scolarisés dans un établissement privé hors contrat du second degré et suivent une formation de type pré-bac (figure 1). Ils sont répartis sur 57 établissements. On remarque une légère augmentation des effectifs depuis le mois d'avril 2023. Cette augmentation concerne tous les niveaux exceptés les niveaux de sixième et seconde professionnelle.

Comme l'année dernière, il reste compliqué de comparer les effectifs des deux rentrées, la mise en place du nouveau mode de saisie l'année dernière n'a pas permis d'obtenir de données fiables. Cette difficulté devrait s'atténuer l'année prochaine.

A la rentrée 2023, au niveau départemental, on peut noter que très peu d'élèves sont scolarisés dans un établissement privé hors contrat dans le département de la Mayenne : 33 élèves (figure 2).

Figure 1: Effectifs pré-bac (moins de 16 ans)

	Effectif rentrée 2022	Effectif avril 2023	Effectif rentrée 2023	Ecart rentrée 2023 / rentrée 2022
Sixième	314	334	295	-19
Cinquième	276	326	325	+49
Quatrième	226	264	298	+72
Troisième	184	221	229	+45
Total collège	1 000	1 145	1 147	+147
Seconde GT	92	99	95	+3
Première GT et terminale GT	24	24	37	+13
Total lycée GT	116	123	132	+16
CAP en 1 an	32	32	60	+28
CAP en 2 ans	135	149	201	+66
Seconde pro	123	123	84	-39
Première pro et terminale pro	20	20	21	+1
Total lycée pro	310	324	366	+56
Total pré-Bac	1 426	1 592	1 645	+219

Source : SYSCA - Constat 2022 et Constat 2023

Champ : Élèves âgés de moins de 16 ans ou de 16 ans tous statuts inclus - MENJS - Académie de Nantes

Figure 2: Effectifs pré-bac par département selon le sexe

Département	Garçons	Filles	Effectif 2023
Loire-Atlantique	279	398	677
Maine-et-Loire	195	200	395
Mayenne	11	22	33
Sarthe	144	91	235
Vendée	142	163	305
Total	771	874	1 645

Source : SYSCA - Constat 2023

Champ : Élèves âgés de moins de 16 ans ou de 16 ans à la rentrée tous statuts inclus - MENJS - Académie de Nantes

LES ÉLÈVES DE PLUS DE 16 ANS SUIVANT UNE FORMATION DE TYPE POST-BAC

L'enquête SCOLEGE :

32 établissements ont été interrogés dans le cadre de l'enquête SCOLEGE. Un établissement n'a pas répondu à l'enquête. Sur les 31 répondants, 3 n'ont aucun élève en post-bac cette année et 2 établissements ne dépendent pas du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse ou du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche pour un total de 57 élèves : ils ont été exclus de cette note.

A la rentrée 2023, 1 510 élèves sont scolarisés dans un établissement privé hors contrat du second degré et suivent une formation de type post-bac. Parmi ces 1 510 élèves, 1 177 sont sous statut scolaire, 203 sous statut apprenti, 85 en contrat de professionnalisation et 45 en reprise de formation ou formation continue. Les effectifs sous statut scolaire sont en augmentation par rapport à l'année dernière. Cette augmentation n'est pas expliquée par les entrants et sortants du champ de l'enquête. Les départements de la Loire-Atlantique et du Maine-et-Loire totalisent plus de 90 % des effectifs sous statut scolaire (figure 3).

Deux tiers des élèves sous statut scolaire sont scolarisés en première année de BTS en deux ans ou en BTS en un an ; ce chiffre est stable par rapport à l'année dernière (figure 4).

Figure 3 : Effectif post-bac sous statut scolaire par département

Département	Effectif 2022	Effectif 2023
Loire-Atlantique	394	336
Maine-et-Loire	543	744
Mayenne	40	31
Sarthe	60	52
Vendée	9	14
Total	1 046	1 177

Source : Enquête SCOLEGE 2022 et 2023

Champ : Elèves âgés de 16 ans et plus sous statut scolaire en formation de type post-bac (hors licence) - MENJS et MESRI - Académie de Nantes

Figure 4 : Effectif post-bac sous statut scolaire par formation

	Effectif 2022	Effectif 2023
1 ^{re} année BTS en 2 ans et BTS en 1 an	702	774
2 ^e année BTS en 2 ans	309	362
Dipl. compt. et gestion, DSCG	26	41
Classe préparatoire aux grandes écoles	9	
Total post-Bac	1 046	1 177

Source : Enquête SCOLEGE 2022 et 2023

Champ : Elèves âgés de 16 ans et plus sous statut scolaire en formation de type post-bac (hors licence) - MENJS et MESRI - Académie de Nantes

Directrice de la publication : Katia BÉGUIN

Rectorat de Nantes
SEPP
Site Margueritte
02 40 37 37 37
8 rue du général Margueritte
Nantes
www.ac-nantes.fr